



## Autorisation parentale pour les stagiaires bafa mineurs

À faire remplir obligatoirement par l'un des parents ou tuteurs du stagiaire mineur avant le premier jour du stage.

Je soussigné(e) (Prénom NOM)

Stéphanie HUCHET  
père, mère, représentant légal, autorise de l'enfant (Prénom NOM),

Jules IFF

à s'inscrire à un stage de formation organisé par l'Ifac et à pratiquer toutes les activités de ce stage, à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir seul(e). Dans le cas d'un transport organisé par l'Ifac, la responsabilité de l'Ifac commence à la montée dans le car et se termine à la descente.

J'autorise tout médecin responsable, à faire pratiquer le cas échéant, toute intervention chirurgicale et à prescrire en cas d'urgence tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscription et à les respecter (disponibles sur notre site internet <http://cgi.bafa-bafd.net>).

Fait à : Paris, le 03/06/24

Signature (1)

(1) Le signataire écrira les mentions «Lu et Approuvé» et «Bon pour autorisation parentale».

" lu et approuvé "

" Bon pour autorisation parentale "

[www.ifac.asso.fr](http://www.ifac.asso.fr)

Huchet